Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs

Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving

UCCLENSIA

Bulletin Bimestriel — Tweemaandelijks Tijdschrift

Mars — Maart 1989

Numéro 125

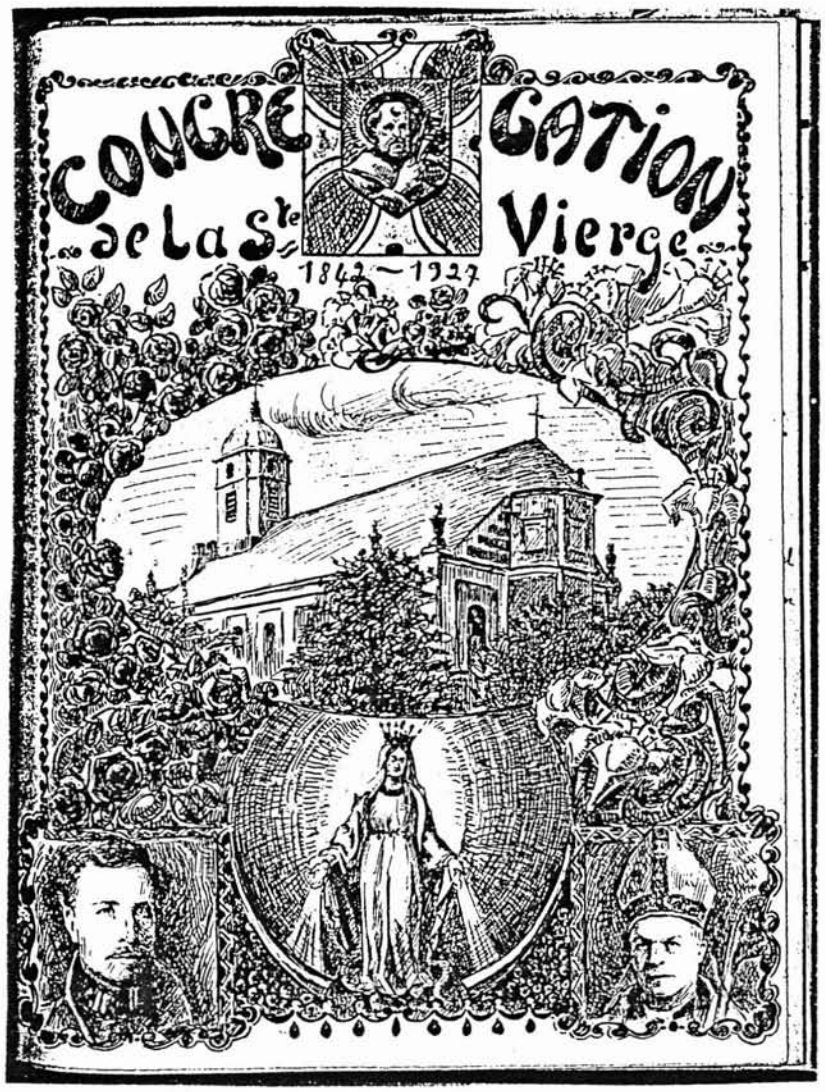

UCCLENSIA

Organe du Cercle d'histoire,
d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs, a.s.b.l.
Rue Robert Scott, 9
1180 Bruxelles
Tél. 376 77 43 - C.C.P. 000-0062207-30
mars 1989 - n°125

Orgaan van de Geschied- en
Heemkundige Kring van Ukkel
en omgeving, v.z.w.
Robert Scottstraat 9
1180 Brussel
Tel. 376 77 43 - P.C.R. 000-0062207-30
maart 1989 - nr 125

S O M M A I R E - I N H O U D

Le Kinsendael,ses propriétaires,et ses hôtes(II)
par Jacques Lorthiois p. 2

Over een guldenboek door Jean M. Pierrard p.10

Glané dans nos archives par Henry de Pinchart p.14

LES PAGES DE RODA - DE BLADZIJDEN VAN RODA

Anniversaires en cascade(suite) par Michel Maziers p.17

Procès-verbal d'un enfant trouvé à Linkebeek
transcrit par Raymond Van Nerom p.19

Van de hoeveerdige dochter
uit Jan Bols,Honderd oude Vlaamsche liederen p.20

En couverture:Une illustration du livre d'or de la Congrégation de la Sainte Vierge par Hélène Richir

publié avec le concours de la Communauté Française,de la Commission Française de la Culture,de la province de Brabant et de la commune d'Uccle.

LE KINSENDAEL, SES PROPRIETAIRES ET SES HOTES.(II)

Les Van Gindertaelen (1669 - 1747).

Ils étaient bruxellois de souche et descendaient d'un artisan prénommé Lancelot, connu pour avoir livré une centaine d'armures à Charles le Téméraire, en 1468. Fortune faite, ses héritiers ayant délaissé les " activités viles et mécaniques " furent admis au lignage Serhuyghs d'abord, dans les rangs du magistrat ensuite. Chaque génération compta bientôt un receveur ou un échevin. Cette dernière fonction fut maintes fois assumée par le père de Guillaume van Gindertaelen et notamment en 1622. Philippe IV qui l'anoblit en 1640 créa son fils chevalier, en 1668 (47).

Guillaume van Gindertaelen (1594 + 1669), greffier du Conseil de Brabant depuis 1645, avait épousé le 29 avril 1625, à Saint-Jacques-sur-Coudenberg, Claire Woislauski qui mourut victime de la peste, le 4 août 1651, après lui avoir donné onze enfants. Pour la bonne compréhension de ce qui va suivre, il convient d'en présenter quatre:

5)- Jacques (1632 + 1678), prêtre et chanoine de Sainte-Gudule en 1659, dont il a déjà été question;

6)- Jean-Baptiste (1634 + 1710), licencié-ès-lois. Il renonça à la survivance de la charge paternelle et mourut célibataire;

9)- Albert (1638 + 1723), greffier au Conseil de Brabant, de 1669 à sa mort. Il épousa, en 1673, Marie-Anne Borrekens. Leur postérité s'éteignit avec Jacques-Gabriel-Lancelot (1678 + 1747);

11)- Ernestine (1642 + 1685), épousa Charles Lasso de la Vega dont postérité.

Guillaume van Gindertaelen mourut le 17 août 1669 et fut enterré avec sa femme à Sainte-Gudule, la paroisse des Van Gindertaelen depuis plus de deux siècles (48). Leur pierre tombale existe toujours dans la quatrième chapelle du collatéral nord, au pied du mémorial moderne du duc Jean Ier de Brabant.

Comme les Woislauski autrefois, les Van Gindertaelen différèrent à partager la succession paternelle qui resta indivise pendant dix ans. Ce fut le décès du chanoine Jacques van Gindertaelen (1632 + 1678) qui incita ses frères et soeurs à y mettre fin. En 1679, la fortune à répartir dépassait largement les 100.000 florins.

Elle se composait d'un grand nombre d'immeubles situés autour des bassins nouvellement creusés dans le quartier du Béguinage, de fermes et terrains à Grimbergen, Rebecq, Meerbeek et Uccle, sans oublier la " maison de Fallais ", grande et antique demeure, au coin du cimetière Saint-Martin. Cette résidence de prestige, propriété de la famille depuis 1553 valait à elle seule 16.000 florins. Elle fut incluse dans le lot B qui échut à Albert. Le lot D fut attribué à Jean Baptiste avec le " Knitsendael " ou du moins ce que son défunt père avait pu en récupérer, soit ± 1/3 des possessions uccloises de son aïeul Woislauski évalué à 6.297 florins (49).

Le restant était encore aux mains des trois frères Woislauski mais plus pour longtemps. Ernest mourut le premier, en 1681 (50), laissant deux filles: Jeanne-Marie et Marie-Antoinette. Jacques, chanoine et trésorier de Sainte-Gudule décéda ensuite, le 15 octobre 1684, dans sa maison canoniale, un logement de fonction, sur la Montagne de l'Oratoire, en contrebas de la " Spellekens huys " occupée depuis 1669 par les Dominicaines anglaises. Le chanoine disposait aussi d'un grand jardin aménagé par ses soins ainsi que d'une belle bibliothèque dont il légua six ouvrages aux Oratoriens, ses voisins (51). A son frère Martin, il avait vendu tous les arbres et arbustes " chênes, ormes, tilleuls tant jeunes que vieux qu'il y avait plantés ". Il avait institué pour héritières ses nièces Woislauski, filles de feu son frère Ernest, à charge pour elles de vendre ses meubles et effets au profit de son personnel et de ses créanciers. Marie-Antoinette racheta ainsi divers objets, notamment " een goude portrait gemailleert " d'un grand maître de l'ordre teutonique pour 26 florins (52). De son vivant, le défunt avait contribué à l'embellissement de la collégiale en commandant à Jérome II Duquesnoy, entre 1644 et 1754, la statue de saint Paul qui orne toujours la grande nef avec un cartouche à ses armes (53).

../...

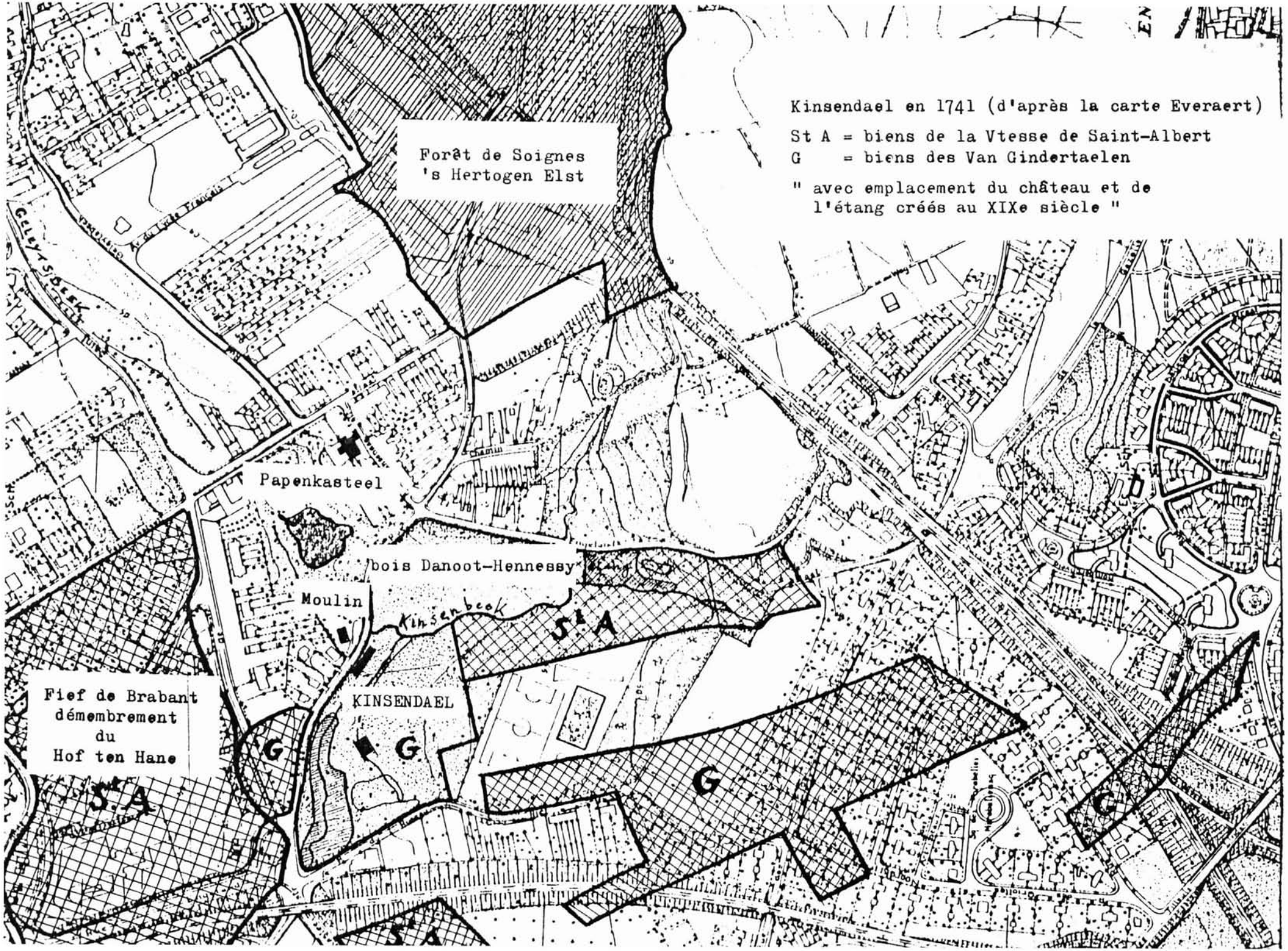
Kinsendael en 1741 (d'après la carte Everaert)
St A = biens de la Vtesse de Saint-Albert
G = biens des Van Gindertaelen
" avec emplacement du château et de l'étang créés au XIXe siècle "
Forêt de Soignes
's Hertogen Elst
Papenkasteel
bois Danoot-Hennessy
Moulin
Kinsenbeek
KINSENDAEL
Fief de Brabant
démembrement
du
Hof ten Hane
St A
G

Martin Woislauski, le cadet, mourut vraisemblablement à Carignan, en 1687, avant le 15 juillet. Ce chasseur de prébendes était pour lors membre du chapitre de la collégiale Notre-Dame d'Yvois. Cette ville, comme Douai et Furnes dont il fut aussi chanoine, avait été rattachée à la France: Yvois, en 1659, par le traité des Pyrénées: Furnes et Douai, en 1668, par celui d'Aix-la-Chapelle. Pour Yvois, ce changement de souveraineté impliqua aussi la modification de son nom qui devint Carignan après avoir été donnée par Louis XIV à un prince de la maison de Savoie.

Les hostilités fréquentes entre la France et l'Espagne expliquent pourquoi Martin Woislauski avait cédé, le 30 avril 1683, à ses nièces précitées " tous les biens, rentes et revenus lui appartenant tant à Bruxelles qu'aux environs ... à charge qu'au cas qu'il fut obligé pour cause de guerre de quitter le lieu de sa résidence dudit Carignan, les dites nièces laissent jouir ledit cédant leur oncle desdits biens, rentes et revenus sa vie durant " (54).

En cette fin du XVIIème siècle, la composition du domaine formé à Uccle par Jacques Woislauski se présentait comme suit: 1/3 appartenait aux Van Gindertaelen et 2/3 aux soeurs Woislauski (55). Marie-Antoinette, bienfaitrice des carmélites de Vilvorde, mourut célibataire le 31 mai 1725 et fut inhumée dans la tombe de son oncle, le chanoine, à Sainte-Gudule. Jeanne-Marie, sa soeur avait épousé, en 1684, Claude-François de Humyn (1654 + 1735), natif d'Arlon dont son père était prévôt. D'abord auditeur à la Chambre des comptes, il fut nommé conseiller et trésorier de la Toison d'Or en 1706. Il avait hérité de son oncle maternel la seigneurie de Saint-Albert qui fut érigée en vicomté en 1712 " pour lui, ses hoirs et successeurs " avec cette clause inhabituelle " qu'à défaut d'hoir mâle, le titre passerait au mari des femmes à condition qu'il fût d'extraction noble ". C'est ainsi que le titre de vicomte de Saint-Albert passa aux De Corte d'Ogierlande puis aux D'Olmen de Poederlé qui recueillirent une part des biens fonds des Woislauski ainsi que leurs archives lesquelles sont actuellement conservées à Mons (56).

A cette même époque, le 1/3 comprenant la ferme de Kinsendael appartenait à Jean Baptiste van Gindertaelen. Après son décès - le 6 mai 1710 - ce tiers passa à son frère Albert, lequel mourut le 31 décembre 1723 et fut inhumé dans le caveau de ses parents, à Sainte-Gudule. Son fils, Jacques-Gabriel (1678 + 1747) lui succéda. Il avait épousé Jeanne-Marie van der Bruggen mais ne laissa pas de postérité.

Sans doute les propriétaires que nous avons évoqués ne logeaient-ils qu'occasionnellement à Kinsendael. Avant 1732, Kinsendael était répertorié parmi les fermes.

Des fermiers de Kinsendael nous ne savons que peu de choses mais nous en connaissons trois qui ont occupé les lieux entre 1621 et 1686. Jean Broeckmans, époux de Catherine van Stercke, en 1621; Nicolas Crockaert, son gendre, époux d'Anna Broeckmans, en 1663-1665; Cornelis Houwaert, époux d'Anne de Cnops, en 1686.

Les Cano de Meghem (1747 - 1784).

Sans proches parents, ses deux soeurs étant décédées célibataires, Jacques Gabriel van Gindertaelen légua ses biens à sa filleule qui descendait comme lui des Woislauski.

Marie-Thérèse de Cano de Meghem (1731 + 1784), fille d'Alexandre, baron de Cano de Meghem et de Thérèse-Catherine Lasso de la Vega, hérita de biens situés à Bruxelles et aux environs, notamment " une maison de campagne " dite " Kuilsendaele " ou " Ruitsendaele ".

Le premier Cano, venu d'Espagne, fut auditeur général et alcade de la cour. Les Cano de la seconde génération acquirent, en 1664, la seigneurie de Bolinnes, dans le Namurois, et se firent admettre aux lignages ce qui leur permit de devenir échevin, trésorier voire bourgmestre de Bruxelles (57). Ils obtinrent par adoption le titre de baron de Meghem que le père de Mlle de Cano fut autorisé à porter en 1730. Comme son père, le baron de Cano de Meghem appartenait à la fois au magistrat de Bruxelles et à l'échevinage d'Uccle. Le premier, Etienne-Marcel, eut sa maison saccagée le 20 juillet 1718 lors des troubles qui préludèrent à l'affaire Anneessens. Au second, Alexandre-Michel-Joseph, baron de Cano de Meghem, incomba comme bourgmestre d'offrir les clefs de la ville à Louis XV, le 4 mai 1746; quarante ans après que son père, alors échevin, se fut trouvé face à Marlborough dans des circonstances identiques.

../...

Devenue orpheline, en 1752, Mlle de Cano se retira chez son oncle, le doyen de la cathédrale d'Anvers. C'est là qu'elle épousa, le 30 juin 1755, Jean-Charles-Adrien della Faille, quatrième baron de Nevele (1732 + 1801). Mme de Nevele vécut désormais, tantôt à Gand, tantôt au château d'Oydonck, à Bachte-Maria-Leerne, dans la vallée de la Lys (59).

En 1763, après la mort de son oncle, la baronne de Nevele, établie en Flandre, se défit de la ferme de Boendael, lointain héritage des Guisset, mais conserva Kinsendael (60).

En 1761, la baronne de Nevele avait sollicité de l'impératrice la permission de disposer par testament de ses biens féodaux. Le 5 octobre 1767, elle légua de la sorte une partie de sa fortune, et notamment Kinsendael, à Joseph-Alexandre, baron de Wal de Masbourg, pour lors capitaine au régiment des grenadiers de Verset, en garnison à Bruges. Il ne semble pas qu'il y ait eu entre eux le moindre lien de parenté.

La baronne de Nevele, âgée de 53 ans, mourut le 10 octobre 1784 au château d'Oydonck. Elle fut inhumée au cimetière de Nevele dans un caveau neuf dont elle resta la seule occupante.

La liquidation de sa succession, en dépit de ses volontés clairement exprimées, fut laborieuse . En 1787, son mari lança un appel à tous les prétendants à l'héritage de sa femme. Il demeura sans écho et, le Ier février 1788, les échevins des Parchons prirent un arrêt déboutant les héritiers tant connus qu'inconnus par défaut de comparaître (61). On put enfin procéder à la liquidation qui ne s'acheva que le 2 mars 1789.Le Baron de Wal de Masbourg, membre de l'Etat noble de Liège, Haut bailli de Herstal et Haut avoué d'Anthisnes ne recueillit toutefois pas la seigneurie de Bollines qui avait été vendue aux Woelmont en 1788.

Les De Wal d'Anthines (1784 - 1828).

Le baron de Wal - appelé tantôt " de Masbourg " tantôt " d'Anthisnes " - avait épousé, en 1786, Marie-Philippine de Haultepenne (1749 + 1833) qui lui donna deux enfants: Eugène-Joseph (1787 +) et Marie-Caroline (1789 + 1874). Après une brève émigration en 1793, le baron de Wal revint aux Pays-Bas. Nous ignorons la date et le lieu de son décès qui doit se situer entre le 26 janvier 1804 et le 20 avril 1811 (62).

C'est de son temps, entre 1797 et 1801, au moment de la fermeture des églises par les autorités républicaines, que des messes et même des mariages furent célébrés à Kinsendael par des prêtres réfractaires. Les époux Roussiau-Van Ophem, bisaïeuls maternels d'Emile Vanderlinden, furent de ceux qui s'unirent ainsi clandestinement (63).

Le 24 mai 1811, la succession du baron de Wal, estimée à 801.384 frs fut partagée, à raison de 2/3 et 1/3 entre ses enfants précités (64). Elle comprenait les châteaux de Gassigny et d'Anthisnes, des biens dans les départements des Ardennes, des Forêts (Luxembourg), de l'Ourthe (Liège) et de la Dyle (Brabant). Ces derniers constituaient le lot C, d'une valeur de 266.500 frs, échurent à Marie-Caroline qui devint ainsi propriétaire d'une maison à la Montagne du Parc et de biens à Anderlecht, Vlesenbeek, Leeuw-Saint-Pierre, Itterbeek, Grimbergen, Humbeek, Meysse, Braine-l'Alleud et Uccle. La " maison de campagne " de Kinsendael était du nombre, avec son étang et son " plateau devant ladite campagne ", soit 5 h. 46 a. 48 c. ou ± 6 bonniers (chiffre ramené à 3 h. 15 a. 75 c. pour la partie d'un seul tenant, ferme ou maison de campagne comprise). En ajoutant les terres extérieures au domaine actuel on arrivait à un total de 10 h. 23 a. 10 c. soit ± 12 bonniers contre 14 bonniers attribués aux Van Gindertaelen en 1741.

Le 25 août 1807, Marie-Caroline de Wal avait épousé à Bruxelles Emmanuel van der Linden d'Hooghvorst (1781 + 1866). A l'inverse des De Wal, les Van der Linden sont des brabançons de vieille souche. On les connaîtrait à Louvain dès le XIIIème siècle. Depuis 1570, ils avaient fourni plusieurs maîtres des forêts à l'administration ducale. Le père d'Emmanuel avait d'ailleurs été le dernier à remplir cette charge sous l'Ancien régime. Sous le roi Guillaume, Emmanuel occupera un poste analogue.

../...

Emmanuel
baron van der Linden d'Hooghvorst
litho de 1831 par J.van Genck
d'après une peinture de A.J. De Langhe

Après une courte émigration au moment de la seconde invasion française, les Van der Linden revinrent aux Pays-Bas. Comme les De Wal et tant d'autres ils s'accomodèrent aisément d'un régime dont l'égalitarisme perdait chaque jour de sa virulence. Rallié à l'Empire comme nombre de ses parents, Emmanuel prit, en 1807, possession de la mairie de Meysse qu'il occupera pendant 59 ans. Aussi s'étonne-t-on que le baron d'Anethan ait pu écrire que les Van der Linden n'avaient pas aimé le gouvernement français alors qu'Emmanuel et son frère l'avaient servi, l'un comme conservateur des Eaux et Forêts, et l'autre comme auditeur au Conseil d'Etat, et cela sans contrainte car ils étaient riches de 30 à 40.000 frs de rentes.

D'Anethan, souvent cité, dépeint Emmanuel comme " aimant la société, les plaisirs et fort peu le travail, pour lequel il n'a aucune aptitude " mais ajoute qu'il jouissait de la considération générale car il était galant homme. Sur son degré d'instruction, les appréciations du rapporteur sont à ce point contradictoires qu'elles ne permettent pas de s'en faire une opinion. Le duc d'Ursel était plus catégorique; pour lui, le baron d'Hooghvorst n'avait pas plus de tête qu'une linotte et la reine Louise-Marie lui trouvera plus tard l'air " d'une victime de mélodrame " (65).

Rien ne le prédestinait donc à jouer un rôle politique ni à connaître la célébrité. Jusqu'en 1830, il mena une vie d'aristocrate fortuné entre sa belle demeure du Fossé aux Loups - ancien hôtel Robyns acquis par son père en 1778 - et son château de Meysse reconstruit en 1818. Sa popularité et ses liens avec l'opposition lui valurent d'être investi du commandement de la Garde bourgeoise au lendemain du 25 août 1830. Avec l'appui de cette milice improvisée, il réussit à maintenir un minimum d'ordre dans la capitale en ébullition et à canaliser la turbulence de ce qu'on appelait alors la canaille. Il assuma cette ingrate fonction avec sang-froid et bonhomie alors même qu'à l'approche des troupes hollandaises les révolutionnaires les plus fougueux aient pris le large (66).

Son dévouement et son efficacité furent médiocrement récompensés. Après avoir fait partie du Gouvernement provisoire, il fut nommé membre suppléant du Congrès national mais dédaigna d'y siéger. Le nouveau régime installé, notre Cincinnatus bruxellois accepta le grade honorifique de général en chef de la Garde bourgeoise et rentra dans la vie privée. Il se consacra désormais à sa commune et à son domaine de Meysse, considéré par Wauters comme un modèle du genre.

Le baron d'Hooghvorst s'éteignit à Bruxelles, le 13 avril 1866. Marie-Caroline lui survécut jusqu'en 1874. Elle avait été dame d'honneur de la reine Louise-Marie.

Après la chute de l'Empire, Kinsendael fut habité par des locataires. En 1815, Louis-Joseph le Hardy de Beaulieu (1782 + 1870) l'occupait avec sa famille.

Ce Le Hardy portait bien son nom (67). C'était un baroudeur dont le père avait été Vonckiste et membre de la municipalité de Bruxelles établie par les Français, le 1 floréal de l'an III(20 avril 1795). Engagé volontaire en 1798, il avait combattu à Saint-Domingue, au Portugal et en Russie avec la Grande Armée. Il venait de quitter l'armée française pour entrer dans celle des Pays-Bas avec le grade de lieutenant-colonel. Comme il était attaché à l'état-major général, le prince d'Orange lui délivra, à Braine-le-Comte, une lettre de sauvegarde pour Kinsendael datée du 16 mai 1815 (68).

Un mois plus tard, le colonel de Beaulieu se trouvait à Waterloo. Le prince d'Orange ayant été blessé au cours de la bataille, c'est lui qui fut chargé de le ramener à Bruxelles pour être soigné.

L'année suivante, les Le Hardy résidaient toujours à Kinsendael où, Jean-Charles, le quatrième fils du colonel de Beaulieu, naquit le 10 mars 1816 (69). M. de Beaulieu poursuivit ensuite sa carrière militaire en Hollande. Au début de l'année 1830, le comte François Dumonceau, qui le connaissait bien, le tenait pour " un opposant exalté " au gouvernement de La Haye (70). Aussi, dès le début de la révolution, abandonna-t-il le parti du roi pour celui des insurgés. Le Nouveau régime le nomma successivement général-major, commandant militaire de Namur puis de la Flandre Orientale.

../...

Armée Royale
— Mobile

De par S. A. R. le Prince d'Orange
Général en Chef de l'Armée

M. le Maire de la Commune d'Uccle, Arrondissement de Bruxelles, est invité à exempter de tous logemens militaires le Chateau le Wansendael, habitation de M. le colonel De Beaulieu actuellement en activité de service au Corps d'Armée, et à faire connaître, au besoin, son intention aux Chefs des troupes qui viendraient à loger dans sa commune, à cette fin qu'elle soit considérée comme Sauve Garde.

Donné en Notre Quartier Général Royal à Braine le Comte, 10 de May 1815.

Guillaume P. d'Orange

Document communiqué par
+ M. Marcel Bergé.

Mis à la retraite en 1838, à la suite d'une ténébreuse affaire il émigra plus tard aux Etats-Unis avec plusieurs membres de sa famille et une petite colonie recrutée dans les environs de son château d'Aywières. Il revint ensuite en Belgique et mourut, prosaïquement, âgé de 88 ans, à Saint-Josse-ten-Noode.

Le 19 mars 1828, Kinsendael fut mis en vente pour la première fois depuis son acquisition par Jacques Woislauski, en 1611 (71). L'acheteur se nommait Alphonse-Ghislain-Hubert Marbais du Graty (1796 + 1876). Ce Montois était alors contrôleur principal du Cadastre et l'époux, depuis 1821, de Zoé-Marie de Serret (1801 + 1889). Le père d'Alphonse Marbais du Graty, directeur du Trésor, avait été admis dans l'Ordre équestre en 1822 et sera créé baron en 1847 (72).

Kinsendael est décrit dans l'acte de vente comme une " lust huis met stallingen, hof, boomgaert " avec trois pièces de terre. La superficie n'a pas évolué depuis 1811. Le prix : 5.000 florins des Pays-Bas soit ± 10.400 frs est fort honnête. C'est la première et la dernière fois qu'apparaît dans un document de ce genre le sobriquet " Geuze Kasteel " décerné à Kinsendael quelques années plus tôt par le cartographe Guillaume de Wautier (73).

On a voulu voir dans cette appelation le rappel d'évènements dont Kinsendael aurait été le théâtre au XVIème siècle mais ne doit-on pas s'étonner que plus de deux siècles et demi se soient écoulés avant qu'on s'en souvienne ? Mais peut-être s'agit-il d'une de ces fausses légendes forgées de toutes pièces à une époque friande de romanesque ? Autre hypothèse: une corrélation entre Kinsendael, le " Château d'Or " voisin déjà transformé en brasserie, et la bière bruxelloise bien connue ? Mais cette dernière portait-elle déjà ce nom ?

Jacques LORTHIOIS.

(à suivre)

NOTES ET REFERENCES.
==========

47)- ANB. 1887 pp. 105-125. B.R. Mss. Fds Houwaert II 6601, f° 119 & 244-245. Cahiers bruxellois 1961 VI pp. 98-122.
48)- Epitaphe reproduite dans B.R.Fds Houwaert II 6593 f° 242 v.
49)- AGR. Not. Timmermans 661/1 acte du 21.1.1679.
50)- AGR. Not. Van de Neucker 7066 actes des 19 & 20.6.1681.
51)- Sa bibliothèque contenait 310 ouvrages.
52)- AGR. Not. Van de Neucker 7067 actes des 29.8., 16, 17 & 20.10.1684 & 3.4.1685. Dans ses papiers figuraient deux actes des 2.8.1444 & 13.12.1448 passés devant les échevins d'Uccle et concernant le bois dit " den Dipdael ". Ce bois était une tenure de Duyst. Henne, A. & Wauters, A. Hist. de Bruxelles t. III, p. 323.
53)- Jérome II Duquesnoy avait été le locataire de son beau-frère,Guillaume van Gindertaelen. Il lui devait 280 florins qu'il promettait de rembourser sitôt achevé " la sépulture qu'il avait en main pour l'évêque de Gand " (le monument d'Antoine Triest). Il mourut sans avoir tenu parole. AGR. Not. De Wetter 2078/1 acte du 7.1.1655.
54)- AGR. Office fiscal de Brabant 288 (5306).
55)- AGR. Cour féodale de Brabant 413 f° 39; 49 f° 283.
56)- Koller, F. Au service de la Toison d'Or (les officiers) 1971 pp. 103-105. Thielemans, M. R. Inventaire des archives de la famille d'Olmen de Poederlé. 1959. (aux A.E. Mons).
Nous avons omis de citer Nicolas van Laethem,fermier de Kinsendael en 1570. Wauters, A. Op. cit. t. III, p. 625.
57)- ANB. 1870 pp. 65-69.
58)- Henne, A. & Wauters, A. Op. cit. t. II pp. 186,239 & 507-509.

../...

59)- Schmitz, Y. Les Della Faille. Bxl. 1967 t. III, pp. 255-258.
60)- Sur la dévolution de la " Grande ferme de Boendael " cfr Gonthier, A. Boondael - le milieu - les hommes - les institutions. Bxl. 1955, p. 90.
61)- Gazette des Pays Bas 1788.
62)- Les généalogies de la famille de Wal sont très incomplètes. ANB. 1878, p. 323; Poplimont, Ch. La Belgique héraldique. t. XI pp. 271-274.
63)- Vanderlinden, E. Op. cit. p. 101.
64)- AGR. Not. De Troch 17570/1 actes 46 & 39 du 20.4.1811.
65)- Beterams, F. G. C. The High society belgo luxembourgeoise (1814-1815). pp. 14, 32, 45 & 67.
Bronne, C. L'amalgame, p. 321-323.
66)- La Biographie Nationale ne contient pas de notice concernant le baron d'Hoogvorst.
Pierron, S. Op. cit. t. II pp. 170 & ss.
67)- Le Hardy de Beaulieu, vte R. & Lefèvre, J. Les Le Hardy 1342-1957. pp. 260 & ss.
68)- Cette photocopie nous a été communiquée, en 1975, par feu M. Marcel Bergé, alors président du S.C.G.D.
69)-Jean-Charles Joseph le Hardy de Beaulieu (1816 + 1871), économiste et professeur à l'Ecole des Mines de Mons. Apôtre de la liberté commerciale et promoteur du mouvement libre-échangiste, il est l'auteur de nombreux ouvrages traitant d'économie et de géologie.
De Seyn, E. Dict. biogr. des sciences, des lettres & des arts t. II, p. 662.
70)- Dumonceau, cte F. Mémoires. t. III, pp. 366-367 & note 3.
71)- AGR. Not. Stinghlamber 18226 acte n° 7.
72)- ANB. 1894 pp. 1432 & ss.
73)- Sur la carte manuscrite dont il est l'auteur et qui est conservée à la B.R. Section cartes & plans.

JL 1988.

OVER EEN GULDENBOEK.

Onder de dokumenten die aan onze kring toevertrouwd werden, moet men voornamelijk het guldenboek van de " Congregatie van O.L. Vrouw onbevlekte Ontfangenis " vermelden.

Dit boek werd ons onlangs behandigd door Juffrauwen Sabine en Léonie Descotte.

Het boek stelt zich voor onder de vorm van een zorgvuldig ingebonden schrijfboek, met gulden snede. Het bevat ongeveer 300 bladzijden, op het formaat 19,5 x 25,5 cm.

Wij geven hierna, de verkorte reproductie van enkele bladzijden die van de innerlijk schoonheid van het werk getuigen.

Men moet in het bijzonder een tekening uit 1927 gemaakt, bewonderen. Zij is te danken aan het talent van Hélène Richir. De schoonschrijfkunst is ook te bemerken.

Het geschiedkundige belang van dit dokument is eveneens te velmelden.

Het gaat over het ganse leven van de vereniging, sinds haar stichting in 1840 tot haar opheffing in 1970, i.e. een tijdperk van 130 jaar, wat buitengewoon voor zulk een werk

Men vindt erin het onvermijdelijk reglement, alsook ledenlijsten het resultaat van dejaarlijkse verkiezingen van de leden van het bureau, en het relaas van de voornaamste gebeurtenissen dit het leven van de vereniging hebben getekend.

../...

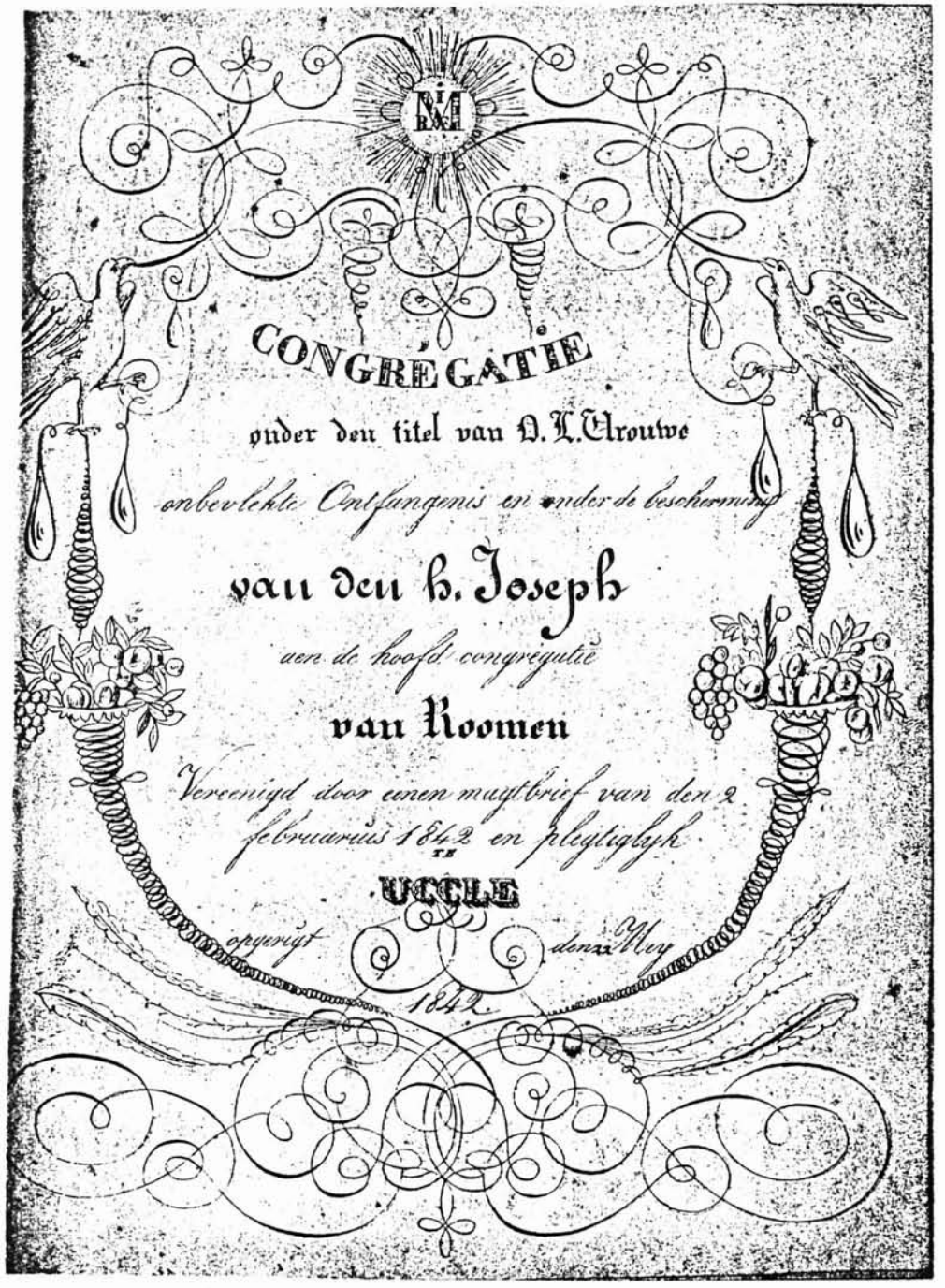

CONGRÉGATIE

onder den titel van O. L. Vrouwe

onbevlekte Ontfangenis en onder de bescherming

van den h. Joseph

aen de hoofd congregatie

van Roomen

Vereenigd door eenen magtbrief van den 2 februarius 1842 en plegtiglyk

te

UCCLE

opgerigt den 22 Mey

1842

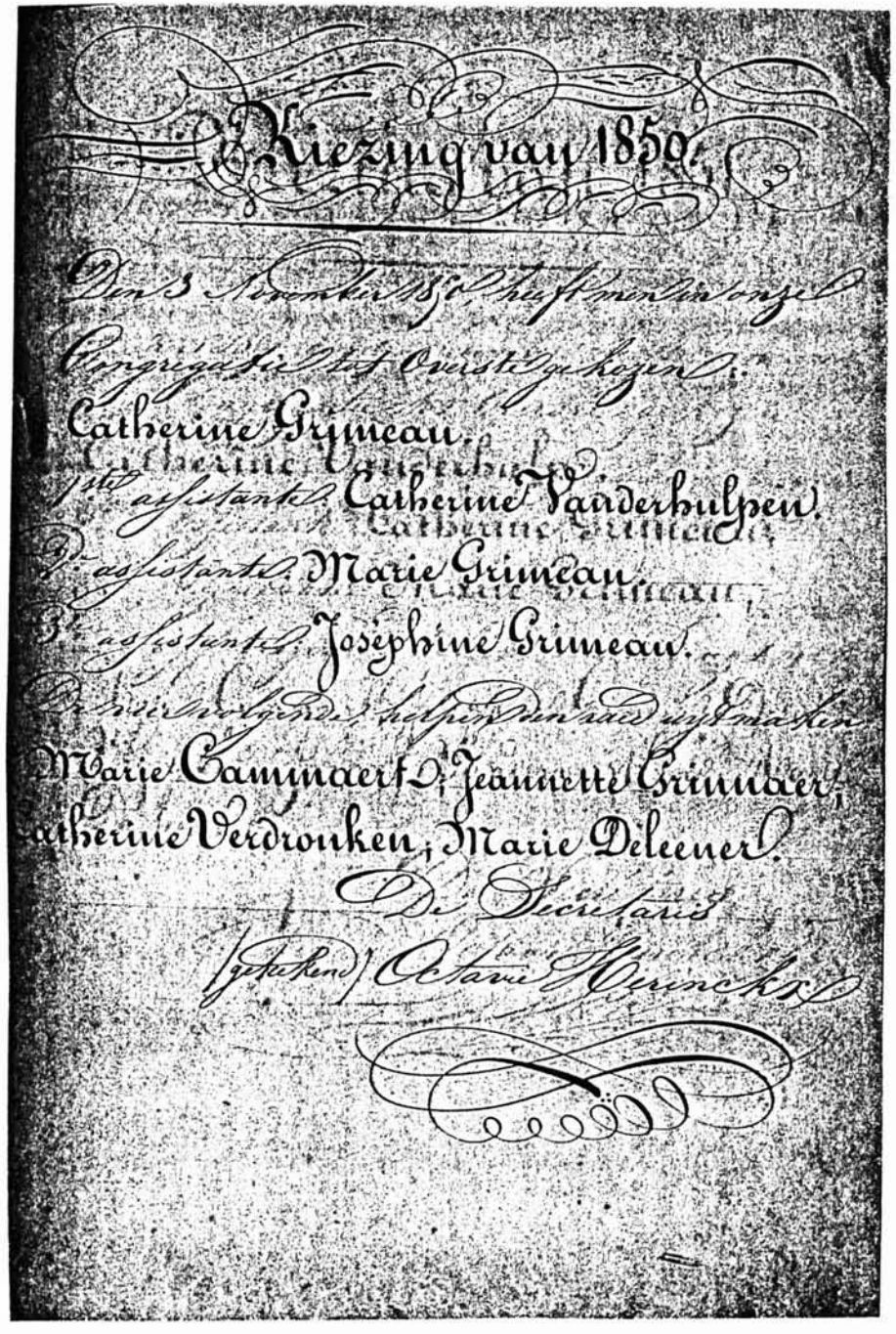

Kiezing van 1850.

Den 3 November 1850 heeft men in onze Congregatie tot Overste gekozen:

Catherine Grimeau.

1ste assistante: Catherine Vanderhulpen.

2e assistante: Marie Grimeau.

3e assistante: Josephine Grimeau.

De vier volgende helpen den raad uytmaken

Marie Cammaert, Jeannette Grinnaer, Catherine Verdronken, Marie Deleener.

De Secretaris

(geteekend) Octavie Herinckx

1842 – 1917.

Jubelaandenken

van de 75ste verjaring van het bestaan

der Congregatie van

Onze lieve Vrouw.

CONGRÉGATION DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA STE-VI

DIMANCHE 23 MARS 1919, A 5 HEURES

Soirée Dramatique et Musical

Sous la Présidence d'Honneur du T. R. M. BOONE, Curé-Doyen d'Uccle

PROGRAMME

OUVERTURE pour piano.

Het Schoothondje der Koningin

Blijspel in 3 bedrijven.

VERS LE BONHEUR

Opérette dramatique en 3 actes.

TANTE ROZE

Blijspel in één bedrijf.

LA RETRAITE, quiproquo.

L'ANNONCIATION, tableau.

INTERMÈDES

CE QUE L'ON ENTEND LE SOIR, chant.

SÉRÉNATA, chant. Piano et violon.

JEANNE D'ARC A ROUEN, chant.

HET ANGELUS, zang.

Imp. Ve R. De Smedt & J. Kirchhoff, Uccle.

Daigne la Mère de la sainte Joie accorder aux membres de la Congrégation jubilaire une grâce de sérénité intérieure, qui leur permette de traverser l'épreuve d'aujourd'hui dans la lumière de Dieu.

+ Et. Jos. Carton de Wiart
Ev. aux.

Uccle, 23 août 1942.

De groepering werd gesticht door de tussenkomst van de Paters Jezuiten. Zij wendde zich tot de meisjes van de St. Pietersparochie van Ukkel en haar doel was voornamelijk de verdieping van hun geestelijk leven.

Nochtans vervulden de leden van de congregatie enige diensten: Zij riepen de priester bij de stervenden van de afgelegen wijken, andere bezochten de zieken, of waakten bij de doden.

Zij verzorgden het altaar van O.L.V. ter Engelen en zij droegen zorg voor lijnwaad en gewaden.

Voor wat betreft de taal, wordt het boek alleen in het nederlands opgemaakt tot 1927/1928, Daarna grotendeels in het frans.

Onder de voornaamste gebeurtenissen die in het boek verteld worden, kan men de plechtige instelling van de congregatie in 1842 vermelden alsook het bezoek van Mgr Sterckx in 1845, dit van Mgr Deschamps in 1868 en dit van Mgr Van Roey in 1927.

In 1919 organiseerde de congregatie een " soirée dramatique et musicale ".

In 1942, viert de vereniging zijn 100ste verjaring, in tegenwoordigheid van Mgr Carton de Wiart, van afgevaardigden van " congrégations étrangères ", van de Burgemeester Jean Herinckx, van de Deken Van Keerberghen en van verschillende personaliteiten.

Tussen de honderden meisjes waarvan de namen in het boek vermeld worden, vindt men ten minste 45 die als religieuzen hebben geleefd. Men moet in het bijzonder de aantrekkelijkheid van het klooster van Gijzegem noteren op de Ukkelse meisjes (9 vermeldingen).

Zoals voor talrijke andere ukkelse verenigingen waren de " Golden sixties " noodlottig voor de congregatie die een einde moest zetten aan haar bestaan bij bebrek aan nieuwe leden.

J.M. PIERRARD.

GLANE DANS NOS ARCHIVES.

Parmi les actes relevés par M. de Pinchart, nous avons déjà choisi ceux qui concernaient des meuniers ou des cabaretiers mais les ucclois de jadis exerçaient d'autres métiers !.

- Cordonnier.
- Fabricant de chandelles.
- Le 31 mai 1816 - Le Baron Auguste Joseph de Thysebaert, habitant place St. Michel à Bruxelles, vend pour 1.600 francs à Jean Baptiste de Bue, cordonnier époux de Jeanne De Vloer, Jean François de Bue, fabricant de chandelles, époux de Jeanne Marie Van der Meeren, habitant d'Uccle, frères germains, deux maisons au dessus de la Barrière à Uccle, avec jardin de 35 ares 32 1/2 centiares ou un journal 55 verges, tenant à la chaussée de Bruxelles à Calevoet, la cure d'Uccle et le " Eghdeland ". (Notariat n° 35643).
- Maçon.

  Le 3 novembre 1816 - Jean Baptiste Van der Linden, journalier maçon, habitant de Stalle, tuteur de ses quatre enfants Marie, Nicolas, Catherine et Corneille, issus de sa première épouse Elisabeth Vellemans; Jean-Baptiste Vellemans garçon brasseur à Bruxelles vendent au Sr Nicolas Van Bradwaeter, pour une somme de 1048 florins 26 centimes, une maison, jardin, écurie sous Stalle, d'une superficie de 79 ares 95 centiares ou trois journaux 50 verges à l'endroit dit Kleijnveld sous Stalle. (Notariat n° 35643).

- Plafonneur - Paveur.

Le 21 septembre 1817 - Pierre De Bast, plafonneur, habitant de Carloo, Jeanne De Bast, épouse de Guillaume Van Begin, plafonneur habitant le Langeveld, Jeanne Catherine De Bast, domestique à Bruxelles, Pierre De Haes, cultivateur, habitant de Linkebeek, au nom d'Anne Marie de Bast mineure, vendent à Jean-Baptiste Wets, paveur à Carloo, époux d'Anne Catherine Gheyses, un héritage de 17 ares 36 centiares sous Carloo.
(Notariat n° 35643).

- Bourrelier.

Le 8 octobre 1817 - Le Sr Chrétien De Donder, cultivateur, Dame Anne Marie De Donder, épouse du Sr Jean-Baptiste De L'Ange, bourrelier au Langeveld sous Uccle, vendent une prairie sous Carloo d'une superficie de 25 ares 58 centiares, tenant au Maelbeek, au Sr Jean Louis Goens, maire-adjoint d'Uccle, époux de Jeanne Verrassel.
(Notariat n° 35644).

- Marchand de bois.

Le 13 octobre 1817 - Le Sr Pierre Joseph Brassine, marchand de bois, habitant le Vert Chasseur, rend à bail pour 99 ans à Guillaume De Knnop, cordonnier, époux de Marie Anne Rijckaert, habitant de Carloo, 25 ares de terre à St. Job.
(Notariat n° 35644).

Le Ier mars 1819 - Dame Marie Sophie Roomans, veuve du Sr Pierre Joseph Brassine, marchande de bois, au Vert Chasseur, rend à bail pour 9 ans au Sr Joseph Jean Baptiste Vanden Berghen, boulanger au Vivier d'Oye, une maison, dépendances et jardin audit lieu.
(Notariat n° 35646).

- Charpentier.

Le 27 octobre 1817 - Luc Boon, journalier, Anne Boon épouse de Pierre Joseph Van Lathem tonnelier à Bruxelles, Chrétien Boon, domestique à Tubize, Elisabeth Boon, Marie Anne et Josine, toutes trois servantes vendent à Lambert Coudron, charpentier, habitant le Geleitsbeek, époux de Marie Catherine Palm, une maison et dépendances au Kortenboschveld sous Carloo, de 91 ares 38 centiares, pour une somme de 1253frs 70 cent.
(Notariat n° 35644).

- Cuiseurs et marchands de tartes.

Le 11 janvier 1819 - Marie De Knoop, fille de feu Engel et de Marie De Greef, veuve de Guillaume Reykaert, habitante de Carloo, vend à David Clarendonck, veuf de Thérèse Reyckaert et époux de Marie De Knoop, habitant de Carloo, cuiseur de tartes, une maison et grange couverte de pailles sous Carloo.
(Notariat n° 35646).

Le 18 janvier 1819 - François De Knoop veuf d'Anne Robiers, cultivateur, Guillaume De Knoop cultivateur et cordonnier, son fils, Marie De Knoop épouse de David Clarendonck, marchand de tartes et cultivateur, tous habitants de Carloo, Anne Marie De Knoop épouse de Josse Royers, garde des bois de Monsieur Maes, habitant Meirelbeke lez Gand, vendent à Pierre Van Beneden, jardinier à Carloo, les matériaux d'une maison construite sur 22 ares 84 centiares de terres à Carloo.
(Notariat n° 35646).

- Chirurgien.

Le 20 février 1819 - Le Sr Gilles De Ketelaer époux de Marie De Valck, cultivateur au Chat, reçoit à rente de Monsieur Jean Philippe Van der Elst, chirurgien, habitant de Stalle, époux de Dame Anne Françoise Van Dionant, 816 francs 32 centiares. Il donne en hypothèque une terre à Laeken.
(Notariat n° 35646).
N.B. Voir aussi à ce sujet " La Campagne " Van der Elst, dans Ucclensia n° 79 et 81.

- Manoeuvres.

Le 29 août 1819 - Guillaume Dombret habitant d'Ixelles, Catherine Dombret épouse de Philippe Coomans, manoeuvre, habitant de Stalle, enfants de feu Guibert et de Marie Van Haelen, vendent à Catherine Hauwaert, veuve de Guillaume Dombret, cultivatrice à Uccle, un hectare 59 ares 80 centiares de terre, touchant au chemin public vers Carloo et un bois actuellement terre de 48 ares 45 centiares sous Droogenbosch.
(Notariat n° 35646).

Le 27 septembre 1819 - Jean Baptiste Van Voren, manoeuvre, habitant Uccle, déclare être redevable à Victor Marmitte, laboureur au Chat , d'une somme de 180 francs 40 centimes.
(Notariat n° 35646).

- Tailleur.

Le 11 novembre 1819 - Monsieur Godefroid De Bie, boulanger, rue des Visitandines à Bruxelles, époux de Catherine Jacobs, Monsieur Pierre Jean Cox, tailleur à Uccle époux de Barbe Jacobs, font partage de divers bâtiments, bois et terres sous Uccle, vis à vis de l'église.
(Notariat n° 35646).

- Apprenti.

Le 17 février 1821 - Contrat de mariage entre le Sr André Goens, charpentier apprenti, fils majeur du Sr Jean Louis et de Dame Jeanne Verrassel, né à Uccle le 20 février 1796, d'une part et Demoiselle Anne Catherine Ceuppens, fille de feu Jean Joseph et de Thérèse Moyson, née à Uccle le 30 fructidor an 7, habitante le Fleurgat.
(Notariat n° 35646).

- Tisserand.

Le 30 août 1821 - Dame Marie Thérèse Floris van Steen, épouse de Monsieur François Joseph Chapel, habitant la Rue Haute à Bruxelles, vend à Honorable Simon Joseph van Antwerpen, tisseur de lin, habitant de Droogenbos, époux de Marie op de Grecht, un pré de 68 verges au lieu dit " Molensteen " sous Uccle.
(Notariat n° 35646).

- Garde forestier.

Le 9 octobre 1821 - Contrat de mariage entre le Sr Jean Joseph Ghilens, garde forestier, fils de feu Eustache et de Philippine De Koster, d'une part et Demoiselle Marie Thérèse Bernardine 't Sas, rentière à Uccle, fille de feu Louis François et de Jeanne Catherine Crickx, d'autre part.
(Notariat n° 35646).

Communiqué par H. de Pinchart de Liroux.

LES PAGES DE RODA - DE BLADZIJDEN VAN RODA

Anniversaires en cascade (suite)

1388 : fondation du prieuré de Sept-Fontaines

Pratiquement tous les auteurs qui ont évoqué l'histoire de Sept-Fontaines situent l'arrivée de son fondateur en 1380 (1). Seule exception : Sander PIERRON, qui n'explique malheureusement pas pourquoi il situe l'arrivée du groupe de reclus emmené par Gilles BREEDIJCK au cours de la 48e année de celui-ci (qu'il fait naître vers 1340) (2), mais qui reproche à Alphonse Wauters d'avoir construit son chapitre consacré à l'histoire du prieuré en se fondant exclusivement sur le texte de J.B. WIAERT, un chanoine membre de la petite communauté religieuse, qui publia en 1688 son "Historia Septemfontana". Celui-ci s'était directement inspiré des travaux de deux de ses prédécesseurs, jan GIELEMANS (fin du XVe siècle) et Ambroise PONTANUS (1e moitié du XVIIe siècle) (3).

Or, cette quasi-unanimité fut rompue par la publication, en 1960, d'un article résumant le mémoire de licence de l'abbé VAN DER TAELEN qui mettait en doute ce point, et d'autres encore, de la biographie de BREEDIJCK. Les auteurs ultérieurs auraient donc dû en tenir compte, mais ils ne l'ont pas fait, y compris, - horresco referens ! - l'auteur de cet article, dont le seul espoir, en rédigeant celui-ci, est de réduire ainsi sa culpabilité : faute avouée...

Qu'a découvert l'abbé VAN DER TAELEN qui intéresse l'histoire de Sept-Fontaines ?
-que la date de naissance de BREEDIJCK ne se situait pas en 1340, comme l'avait écrit WIAERT, qui ne recopiait pas, pour une fois, ce qu'avaient écrit ses prédécesseurs, mais plutôt vers 1355, si l'on tient compte de ce qu'on sait de sa famille.
-qu'il n'apparaît dans aucun document d'archives comme chapelain d'Anderlecht avant son installation à Sept-Fontaines, alors que c'est ainsi que le qualifient les historiens unanimes (sans doute pour lui donner plus de lustre).
-que rien ne dit que c'est en 1380 qu'il s'installa à Sept-Fontaines, dont la communauté religieuse ne fut reconnue officiellement qu'en 1388. Certes, cet écart de huit ans d'une huitaine d'années entre l'arrivée des premiers religieux et la fondation officielle du prieuré se retrouve à Groenendael (1343-1350) et à Rouge-Cloître (1359-1367). Certes aussi, les préparatifs de la création d'une communauté ecclésiastique supposaient un certain délai pour la collecte des fonds, la construction des bâtiments et le soutien des autorités civiles et religieuses. Mais rien ne permet d'affirmer que cette période préparatoire a commencé en 1380, sinon un passage de GIELEMANS (4) qui situe cette année-là un acte daté en réalité du 15 mai 1390, qu'il ne mentionne nulle part ailleurs à cette date. Erreur consciente, pour étoffer la "préhistoire" du prieuré? Ou erreur de lecture (ou de transcription) ? Cette seconde hypothèse est tout de même difficile à admettre, l'original et toutes les copies connues affichant clairement la date de 1390...

Quoi qu'il en soit, on ne peut considérer 1380 comme la date de fondation du prieuré (5).

Sa date de fondation effective se situe soit le 4 novembre 1388 (acte de donation de terres par la duchesse Jeanne de Brabant), soit le 12 avril 1389, date de la consécration religieuse qui eut lieu le lendemain de la reconnaissance de la communauté par l'évêque suffragant de Cambrai (et non 1388 comme l'affirmait A. WAUTERS (6). Celui-ci semble avoir oublié qu'on pratiquait le style de Pâques en Brabant. Comme la fête de la résurrection tombait le 18 avril en 1389, le dimanche des Rameaux précédent, cité comme date de la reconnaissance épiscopale, faisait encore partie de 1388 selon le comput utilisé alors.

Le plus ancien sceau du prieuré (1391)

Sander PIERRON indique la bonne date et c'est donc à tort qu'A. VAN DER TAELEN lui reproche d'avoir commis la même erreur qu'A. WAUTERS ... ce qui rappelle la fable de l'arroseur arrosé (8) !

Le moulin à papier de Sept-Fontaines, premier moulin à papier de Belgique ?

Arthur VANDERSTICHEL, qui fut contremaître aux papeteries de MEURS-du Pont de la Warche, prétendit que le moulin de Sept-Fontaines avait été le berceau de l'industrie papetière dans nos régions (9). Comme l'a fort bien démontré le professeur Maurice A. ARNOULD (10), cete affirmation résulte d'une erreur de cet auteur, qui a mal compris le passage consacré par Alphonse WAUTERS à l'histoire du moulin (11). Celui-ci a écrit à son propos : "Cette usine fut établie (...) en vertu d'un octroi de la duchesse Jeanne, en date du 15 mars 1401-1402". Comme peu avant, il avait affirmé que l'ancien prieuré était devenu "une maison de campagne et papeterie" appartenant à madame WAUWERMANS, l'erreur était compréhensible ... pour qui ne remonterait pas à la source, l'acte de 1402 (nouveau style).

Tous les auteurs ultérieurs ont heureusement ignoré ou rectifié l'erreur de VANDERSTICHEL, ce qui a permis d'éviter qu'à force d'être répétée, elle ne finisse par être considérée comme exacte. Tous les documents conservés indiquent clairement que, dès ses origines, il s'agissait d'un moulin à grain, pour lequel avaient d'ailleurs été commandées des meules de pierre. mais la tentation est toujours grande, chez les auteurs d'histoire locale de glorifier leur petite patrie, quitte à laisser s'endormir l'esprit critique qui devrait les animer.

A aucun moment, le moulin de Sept-Fontaines n'a servi à la fabrication du papier, pas même à l'époque où écrivait WAUTERS (1855) qui s'est donc trompé, lui aussi, et qui a entraîné dans l'erreur ... le professeur ARNOULD : encore l'arroseur arrosé ! En 1855, en effet, il y avait près de vingt ans que le moulin, comme tous les autres bâtiments de Sept-Fontaines d'ailleurs, était devenu la propriété du comte COGHEN (12) qui les avait rachetés à jean-François WAUWERMANS.

Sans doute WAUTERS n'avait-il pas remis ses informations à jour, ce qui peut se comprendre vu l'ampleur du travail qu'il avait entrepris. Quant à l'idée de faire du moulin une papeterie, elle doit résulter d'une autre confusion. Le prieuré avait possédé deux moulins : celui proche du grand étang, à l'endroit appelé Dietsrode, là où VANDERSTICHEL voyait le berceau de la papeterie dans nos régions, mais aussi

celui de Tenbroek, ancien moulin banal de Rhode et d'Alsemberg. Or, celui-ci était devenu une cartonnerie exploitée par la famille WINDERICKX dans le courant du XIXe siècle (13). Sans doute WAUTERS a-t-il confondu l'évolution du second moulin ayant dépendu de Sept-Fontaines avec celle du premier.

Voilà donc encore la preuve de la prudence avec laquelle l faut accepter les informations données même par les historiens les plus sérieux, qu'ils soient archivistes de la Ville de bruxelles, comme Alphonse WAUTERS, ou professeurs d'université, comme M. A. ARNOULD.

Michel MAZIERS

(1)Pour la bibliographie de Sept-Fontaines, voir la brochure éditée notre cercle en 1988.
(2)S. PIERRON, Histoire illustrée de la forêt de Soignes, Bruxelles, rééd. Culture et civilisation, 1973, t. III, p. 136.
(3)Les manuscrits sont à la Bibliothèque Royale.
(4)Pp. 403-404.
(5)A. VAN DER TAELEN, Gillis van Breedijck, stichter van de priorij van Zevenborren, in Eigen Schoon en De Brabander, XLIII, 1960, p. 439-450.
(6)A. WAUTERS, Histoire des environs de Bruxelles, Bruxelles, rééd. Culture et civilisation, 1974, t. 10B, p. 375.
(7)S. PIERRON, op. cit., t. III, p. 137.
(8)A. VAN DER TAELEN, De oprichting van de priorij te Zevenborren, in Eigen Schoon en De Brabander, XLIV, 1961, p. 219.
(9)A. VANDERSTICHEL, De provincie Brabant is de bakermat van onze oude papiernijverheid, in De brabantse folklore, nr 139, 1958, p. 66é-699.
(10)M.A. ARNOULD, Quand sont apparus les premiers moulins à papier dans les anciens Pays-Bas ?, dans Villes d'imprimerie et moulins à papier du XIVe au XVIe siècle, coll. "pro Civitate" n° 43, bruxelles, Crédit Communal de Belgique, 1976, p. 278.
(11)A. WAUTERS, op. cit., t. 10B, p. 389.
(12)Sept-Fontaines, coll. "Histoire de Rhode Saint-Genèse", Rhode, RODA, 1988, p. 22.
(13)C. THEYS, Geschiedenis van Alsemberg, Alsemberg, 1960, p. 128-136.

"Procès-verbal d'un enfant trouvé dans la commune de Linkebeek canton d'Uccle - arrondissement de Bruxelles"

L'an mil huit sent six, le vingt-cinq du mois de May, pardevant nous, maire de Linkebeek, se sont présentés à cinq heures du matin, les sieurs Charles De Reus et Elisabeth Lercas, tous deux habitans de la commune à nous bien connus, lesquels nous ont déclaré que vers les cinq heures du matin, ils ont trouvé devant leur porte, contre le mur de leur maison, un petit enfant nouvellement né, que nous avons reconnu être du sexe masculin et âgé d'environ un jour, lequel enfant a été abandonné sans savoir pourquoi (sic !).

Sur quoi nous, maire de Linkebeek, avons de suite ordonné les recherches nécessaires pour découvrir les auteurs d'un pareil abandon et n'avoir eu pour tout indice que Guil: Parijs, notre habitant nous a donné, que vers les trois heures du matin il avait vu passer une femme à lui inconnue, portant un paquet dans les bras, sans pouvoir

dire que c'était un enfant; mais qu'il soupçonnait cette femme avoir abandonné ledit enfant et qu'il ne sait pas de quel côté cette femme aurait dirigé ses pas. De tout quoi nous avons dicté le présent procès-verbal, les jour, mois et an que dessus et avons signés (sic !) avec les déclarans excepté Elisabeth Lercas qui a déclaré ne savoir écrire.
(s) Charel De Reus (s)G. Van Tassel, Maire

En conséquence du procès-verbal qui précède, Nous, maire de Linkebeek, avons chargé ledit Charles de Reus et sa femme de transporter à l'hospice des enfants trouvés à Bruxelles ledit enfant sans savoir s'il a été bapt. ou (illisible).
Fait à Linkebeek le vingt-cinq may 1806 à 7 heures du soir.

G. VAN TASSEL, Maire

(Transcrit par Raymond VAN NEROM)

Van de hoeveerdige dochter

(opgetekend te Sint-Genesius-Rode)

Hoe menig kind is tot het kwaad geboren
En brengt er zijne ouders in 't verdriet !
De hoogmoed doet dikwijls het hert bekoren.
Binnen de stad Antwerpen is 't geschied.

Dees wreed geval zal ik nooit vergeten :
Want God vindt iedereen op zijnen tijd.
Schoon dat veel ouders zijn vol goede reden,
Maar vele kinders tot het kwaad bereid.

Hare papa die sprak met schone woorden :
"Och, mijn lief kind, verlaat toch het plezier !
Het is de dag dat Christus is geboren :
Ga naar de kerk met een goede manier.

"Schaamt gij u niet wat gij komt te vragen,
Of weet gij niet wat God heeft onderstaan ?
Plezieren nemen op zulk hoge dagen,
Neen, neen, mijn kind, dat zal ik nooit toestaan !".

Al zijn schoon woorden kosten haar niet baten :
Zij heeft haar beste kleren aangedaan;
Zij heeft geheel haar ouders huis verlaten;
Zij stortte haar in droefheid en getraan.

Haar grote hoogmoed bracht haar tot het zwieren.
Is dat geen schand' voor de ouders braaf en teer
Op Kerstdag te gaan nemen haar plezieren ?
Dees wrede dochter en vreest God niet meer.

Zij ging naar 't bal, daar nam zij haar behagen,
Waar dat zij zag al dees plezieren aan.
Een jongen die kwam haar des avonds vragen :
"Juffrouw, wilt gij met mij eens dansen gaan ?".

(uit Jan BOLS, Honderd oude Vlaamsche Liederen, Namen, 1897, nr. 58.

(wordt vervolgd)